vant voyageur a écrit : *Entomographies* (Berlin, 1823) ; *Système des acalèphes ou animaux radiaires médusiformes* (Berlin, 1829) ; *Atlas zoologique* (Berlin, 1829-1833), grand ouvrage dont il n'a paru que cinq livraisons. Il a de plus fourni à Kotzebue, pour la relation de son *Voyage de découvertes* (Weimar, 1821, in-4°), des observations intéressantes, et pour la relation du second voyage (Londres, 1826), plus de deux mille quatre cents descriptions d'animaux.

ESCHSCHOLTZIE s. f. (èss-chol-tzî — de *Eschscholtz*, natural. russe). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la tribu des taupins, dont l'espèce type habite le midi de la France.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des papavéracées, comprenant plusieurs espèces, qui croissent dans l'Amérique du Nord.

— **Encycl.** Bot. Ce genre de papavéracées, dédié par le botaniste Chamisso à son compagnon de voyage Fr. Eschscholtz, renferme des plantes herbacées, à racine charnue, remplie d'un suc jaunâtre ; à tige et à feuilles d'un vert glauque ; à grandes fleurs d'un beau jaune, solitaires à l'extrémité de pédoncules axillaires. Ces plantes sont originaires de l'Amérique du Nord. L'*eschscholtzie* de Californie est une plante bisannuelle ou vivace, à fleurs d'un jaune vif, safranées au centre. Ces fleurs sont très-grandes et hygrométriques, c'est-à-dire se fermant quand le temps est à la pluie. On cultive aujourd'hui cette plante dans tous les jardins, ainsi que l'*eschscholtzie* safranée, qui en est probablement une variété.

ESCHWEGE, ville de Prusse, province de Hesse, à 44 kilom. S.-E. de Cassel, sur la Werra ; 6,000 hab. Commerce assez actif ; fabriques de flanelles, de cuirs, de lainages et d'huiles. On cultive le tabac aux environs de la ville. Le château d'Eschwege servait autrefois de résidence aux landgraves de Hesse-Rotenburg. Restes d'une abbaye de bénédictins fondée au xe siècle.

ESCHWEGE (Guillaume-Louis D'), ingénieur allemand, né près de la ville de ce nom, dans la Hesse, en 1777. D'abord employé dans les mines de Riecheldorf, il dirigea ensuite les mines et usines du Portugal. En 1807, Junot lui donna ordre d'exploiter les mines de houille de ce pays, ce qui fut une occasion pour lui de découvrir de magnifiques sources de richesses, inconnues du pays même qui les possédait. Mais bientôt il abandonna son rôle d'ingénieur, s'engagea dans l'armée anglo-portugaise, et y fit preuve d'autant de valeur que d'habileté. Les Portugais l'en récompensèrent, en 1809, en le menaçant de mort, et Eschwege se vit contraint alors de s'embarquer pour le Brésil, où il devint directeur des mines. En 1821, il fit un voyage à Lisbonne et parcourut ensuite la plus grande partie dr l'Europe.

On a d'Eschwege un grand nombre de mémoires publiés parmi ceux de l'Académie des sciences de Lisbonne et divers ouvrages sur le Brésil, fruit des grands voyages que l'auteur avait faits dans ce pays.

ESCHWÉGITE s. f. (èch-vé-ji-te). Minér. Nom donné à deux minéraux différents, dont l'un est une variété d'amphibole, et l'autre une variété d'ilvaïte.

— **Encycl.** La variété d'amphibole que les minéralogistes désignent sous le nom d'*eschwégite* est très-analogue à l'anthosidérite. Elle est en filaments déliés brunâtres et se trouve associée avec le fer oligiste. Dœbereiner a donné ce même nom d'*eschwégite* à une substance qui renferme, sur 100 parties, de 38 à 45 parties de silice, et de 55 à 62 parties de peroxyde de fer. Ses caractères physiques, de même que sa composition élémentaire, le rapprochent de l'ilvaïte. Il a été trouvé au Brésil avec l'itabérite. On le trouve en masses noires, foncées, dont la cassure est résineuse, et qui sont disséminées dans la roche qu'on désigne dans le pays sous le nom d'itabérite. Quelques minéralogistes pensent que les deux *eschwégites* dont nous venons de parler sont, malgré de grandes différences dans les caractères extérieurs, des variétés d'un même minéral.

ESCHWEILER, ville de Prusse, prov. du Rhin, à 14 kilom. E. d'Aix-la-Chapelle, sur l'Inde et la Dante ; 4,000 hab. Fabriques de quincaillerie. Vieux château transformé en hôpital en 1859. Mines de houille aux environs.

ESCHWEILÈRE s. f. (èch-vé-lè-re — de *Eschweiler*, botan. belge). Bot. Syn. de LÉCYTHIS, genre type des lécythidées.

ESCHYLE, le plus ancien des trois grands poëtes tragiques de la Grèce. Il vivait au VIe siècle av. J.-C. Nous raconterons sa vie en nous attachant fidèlement à ce que les auteurs anciens nous ont laissé de plus précis sur lui ; quant aux jugements qu'on a portés sur son œuvre, ceux des critiques français antérieurs à notre siècle doivent être considérés comme non avenus. Toute l'antiquité l'a considéré comme un grand génie, tandis que les plus célèbres critiques du XVIIIe siècle n'ont guère vu en lui qu'un barbare, dans lequel éclatent çà et là de vives lueurs d'imagination. Fontenelle le dépeint comme une « manière de fou qui avait l'imagination très-vive et pas trop réglée. » Voltaire ne voit dans ses pièces que des compositions *barbares*. « Qu'est-ce, ajoutait-il, que Vulcain enchaînant Prométhée sur un rocher, par ordre de Jupiter? Qu'est-ce que la Force et la Vaillance qui servent de garçons-bourreaux à Vulcain ? » La Harpe prononce l'arrêt du *Prométhée* et des autres pièces d'Eschyle en ces termes : « Cela ne peut pas même s'appeler une tragédie. »

Eschyle est donc resté incompris de ces juges, qui ne cherchaient dans ses pièces que des qualités purement dramatiques. La critique moderne, en Allemagne, puis en France, l'a remis à sa véritable place ; Schlegel et Patin se sont appliqués à faire ressortir, non-seulement la beauté plastique de ses œuvres, mais leur côté philosophique et religieux.

Eschyle, le père de la tragédie grecque, naquit au bourg d'Eleusis, près d'Athènes. Les marbres d'Arundel rapportent sa naissance à la dernière année de la LXIIIe olympiade, 525 ans av. J.-C. Il était d'une des plus illustres familles de l'Attique, et eut pour frères Cynégyre et Amynias, qui, ainsi que lui, se distinguèrent par leur courage et leur intrépidité. En effet, Eschyle fut un vaillant soldat avant d'être un grand poëte. Il vivait dans ce temps où deux fois, à une dizaine d'années de distance, l'invasion des Perses menaça la Grèce entière d'une ruine complète. Dans le péril commun, tout citoyen était soldat. Eschyle se trouva à Marathon avec Cynégyre, et avec Amynias à Salamine et à Platée. Ce fut au milieu du bruit des armes et dans les vives émotions du patriotisme qu'Eschyle puisa ses premières inspirations. De là ce ton fier, ces mâles accents et cette ardeur guerrière qui animent souvent ses ouvrages et qui firent appeler sa tragédie des *Sept chefs devant Thèbes* une pièce *enfantée par Mars*. C'est le mot dont se sert Aristophane pour la caractériser.

Eschyle joignait au génie lyrique un esprit inventeur dans tout ce qui regarde la mécanique et les décorations théâtrales, et c'est par là qu'il donna naissance au théâtre grec ; d'une fête populaire, les Dionysiaques, il fit sortir la tragédie. Ce ne fut pas, sans doute, l'affaire d'un jour de changer le chariot de Thespis en un grand et vaste théâtre, de passer des fêtes de Bacchus, où l'on se disputait le prix du bouc, à ces poëmes réguliers où les chants lyriques furent subordonnés au développement d'une action, et où ce qui n'était qu'accessoire devint le principal. On trouve dans les anciens les traits divers de la révolution produite par le génie d'Eschyle ; pour s'en faire une idée, il faut réunir un certain nombre de passages épars dans Aristote, Horace, Quintilien, Diogène Laërce. Eschyle eut quelques prédécesseurs dont les noms seuls sont restés et qui ne représentent rien de distinct à notre imagination ; il les a fait complètement oublier. Suivant Vitruve, il les effaça tout à fait par la décoration de la scène, la magnificence du spectacle, le costume des acteurs. Suivant Horace, il fut l'inventeur du masque et du manteau tragique ; il y joignit aussi le cothurne. Horace ajoute qu'il exhaussa la scène. Ce qui est certain, c'est qu'il donna au style infiniment plus de noblesse et de grandeur : *Docuit magnumque loqui*, dit le même Horace. Aristophane, dans les *Grenouilles*, s'écrie : « O toi qui, le premier des Grecs, as édifié, comme des tours, des mots majestueux, et qui as donné une brillante parure aux jeux de la tragédie, etc. » Au premier siècle de notre ère, le célèbre Apollonius de Tyane, parlant de l'effet produit par l'art d'Eschyle sur les Athéniens, s'exprime ainsi : « C'était un poëte tragique, mais qui, trouvant son art grossier et sans règle, parvint rapidement, à force de génie, à le créer et à lui donner des lois. Il remplaça les chœurs par un personnage qui les représentait. Il abrégea les trop longues réponses des acteurs. Il pensa que les meurtres doivent se passer derrière la scène et non en présence du peuple. Jetant les yeux sur lui-même, il se forma une déclamation assortie à la poésie tragique, et, remplaçant par la sublimité la bassesse, il inventa un extérieur convenable aux héros. En faisant marcher ses acteurs sur des cothurnes, il leur donna la taille et la démarche héroïques, et il fut le premier à les parer d'habits qu'on trouva généralement appropriés aux personnes représentées. C'est pourquoi les Athéniens le regardent comme le père de la tragédie, et, quoique mort, l'invitent encore aux fêtes de Bacchus, puisque, par ordre du public, on y représente les tragédies d'Eschyle, qui remportent de nouveau la victoire. » (Liv. VI, ch. XI.)

Tous ces services rendus à l'art ne le garantirent pas de la persécution. Les prêtres, qui ont toujours prétendu faire de la religion leur chose et confisquer les consciences, lui firent un crime d'avoir mis sur la scène et révélé aux profanes les mystères de la grande déesse dans plusieurs de ses tragédies. Pour éviter la fureur du peuple qui était sur le point de le lapider, il se réfugia au pied de l'autel de Bacchus. On l'en arracha par ordre de l'Aréopage, qui intervint en se déclarant son juge. Il allait être condamné comme impie envers les dieux, lorsque Amynias, qui avait pris sa défense, retroussa sa manche pour découvrir un bras mutilé au service de la République. Il rappela en même temps les actions de bravoure qu'Eschyle avait faites lui-même, ayant été rapporté du champ de bataille tout couvert de blessures. Cette éloquente façon de plaider, et la tendresse que les deux frères se témoignaient, touchèrent les juges, qui renvoyèrent l'accusé, sans oser pourtant formuler leur jugement.

On ne sait pas quelle est la pièce qui fut cause de cette accusation d'impiété. Les auteurs anciens nous laissent sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, dans une complète incertitude. On a souvent cru que ce sont les *Euménides ;* mais cela paraît peu probable, car, dans les *Euménides*, Eschyle a mis un magnifique éloge de l'Aréopage, et il est bien plus naturel de penser qu'il fit cette pièce après son acquittement par ce tribunal. Héraclite de Pont prétend que c'est dans ses pièces d'*Œdipe*, des *Sagittaires*, des *Prêtres*, qu'il avait laissé échapper des traits relatifs aux mystères. Ces pièces ne nous sont point parvenues.

Ce ne fut pourtant pas le chagrin le plus sensible qu'il éprouva : après avoir souvent triomphé sur cette scène dont il était le créateur, Eschyle, déjà vieux et à l'apogée de sa gloire, eut le chagrin de se voir enlever publiquement la palme par Sophocle, âgé de vingt-quatre ans. Voici comment Plutarque rapporte les circonstances de la lutte. Les ossements de Thésée avaient été trouvés dans l'île de Scyros et rapportés à Athènes par Cimon. Ce fut pour la ville le sujet de fêtes et de jeux. Dans l'antiquité, les représentations théâtrales étaient des solennités peu communes, réservées pour les grandes fêtes civiles et religieuses ; aussi Eschyle ne voulut pas manquer une telle occasion. Il eut pour concurrent un de ces hommes rares dont les premiers pas sont des triomphes, Sophocle. L'archonte aperçut, parmi les spectateurs, une agitation et des menées qui faisaient craindre que l'esprit de parti n'influât sur le jugement public ; et comme, dans ce moment, Cimon et les autres généraux d'Athènes arrivaient sur le théâtre pour y faire des libations, il ne les laissa pas partir ; mais, leur ayant fait prêter serment, il les força de s'asseoir et de juger. Ils étaient dix, un de chaque tribu. Sophocle fut couronné. Quel terrible coup pour un vieil athlète tout couvert de gloire !... Eschyle ne put le supporter, et, remettant à la postérité le soin de le venger, il dit aux Athéniens un éternel adieu. Il se retira en Sicile, dans le temps que Hiéron s'occupait à rebâtir la ville d'Etna. Il y trouva Pindare, qui chantait la nouvelle splendeur de cette ville renaissante. Il se joignit à lui pour célébrer Hiéron, et composa une pièce intitulée les *Etnéens*. Ce fut là qu'il termina sa carrière (456 av. J.-C., olymp. LXXXI-1). Il était âgé de soixante-neuf ans et laissait deux fils, Euphorion et Bion, qui se sont aussi distingués comme poëtes. L'anecdote qui attribue sa mort à la chute d'une tortue, qu'un aigle aurait laissé tomber sur son crâne chauve, et qui est rapportée par son biographe anonyme, par Pline l'Ancien, par Valère-Maxime et par Suidas, a toutes les apparences d'une fable.

Après sa mort, Euphorion fit encore jouer à Athènes plusieurs pièces que son père avait laissées et qui furent couronnées. Les Athéniens, qui l'avaient laissé partir avec indifférence, rendirent les plus grands honneurs à sa mémoire. Un décret public ordonna que ses poëmes seraient remis sur la scène. On le fit peindre dans un tableau qui représentait la bataille de Marathon, et ce tableau fut placé dans le temple de Bacchus. Un des plus grands orateurs d'Athènes, Lycurgue, parvint dans la suite à lui faire ériger une statue d'airain, ainsi qu'à Sophocle et à Euripide, et fit établir un scribe public qui lisait de temps en temps leurs ouvrages aux acteurs, soit pour conserver la pureté du texte, soit pour en expliquer le sens et l'esprit.

Nous avons dit que, vaincu par Sophocle, Eschyle en appela à la postérité ; et son appel n'a pas été vain. Beaucoup de ses ouvrages, il est vrai, ont péri. Suidas dit qu'il fit quatre-vingt-dix pièces et remporta vingt-huit fois le prix. Il ne nous reste plus que sept tragédies d'Eschyle, dont voici les titres : *Prométhée enchaîné*, les *Sept chefs devant Thèbes*, les *Perses*, *Agamemnon*, les *Choéphores*, les *Euménides*, les *Suppliantes*. Mais le *Prométhée* seul subsisterait qu'il suffirait pour assurer à son auteur une gloire immortelle.

« On ne conteste guère aujourd'hui, dit M. Pierron, la valeur littéraire des poëmes d'Eschyle, et l'on s'accorde en général à reconnaître, dans l'auteur de *Prométhée* et de l'*Orestie*, un des plus puissants génies qu'il y ait jamais eus au monde ; mais quelques-uns borneraient volontiers sa gloire à l'enthousiasme lyrique, à la noblesse et à la pompe du style, à la grandeur des images, à l'originalité de la diction. Sans doute Eschyle est poëte lyrique avant tout, et l'on sent encore, à travers sa tragédie, le souffle de l'antique dithyrambe ; mais Eschyle n'est pas tout entier dans les chants qu'il prête à ses chœurs, et ces chants eux-mêmes sont autre chose que de pures fantaisies poétiques. Les chœurs d'Eschyle font partie essentielle du drame : c'est à eux que s'applique à la lettre la définition d'Horace ; ils jouent réellement un rôle de personnage, et jamais ils ne disent rien qui n'ait trait au dessein de la pièce et qui ne cadre exactement avec l'action. D'ailleurs, il y a dans ces chœurs, que l'ignorance seule a pu taxer d'obscurité impénétrable, d'autres mérites encore que ceux dont parlent la plupart des critiques. Eschyle est un penseur, non moins qu'un artiste en rhythmes et en paroles... ; mais le poëte dramatique ne le cède ni en puissance ni en génie au poëte lyrique. Seulement, il ne faut pas chercher dans les tragédies d'Eschyle autre chose que ce qui s'y trouve, que ce qu'y a voulu mettre le poëte. L'action, le drame, ce qui fait chez nous toute la tragédie, y est d'une parfaite simplicité. C'est une situation presque fixe, presque immobile ; chaque rôle n'est qu'un sentiment unique, qu'une idée, qu'une passion, celle que commande l'unique conjoncture : c'est l'unité absolue, ou plutôt ce sont des lignes parallèles, selon l'expression de Népomucène Lemercier ; mais la grandeur de ces lignes et leur harmonie sévère sont d'un immense et saisissant effet. L'absence de mouvement dramatique et de péripéties n'ôte pas tant qu'on l'imagine à l'intérêt du spectacle et à l'émotion du spectateur. Les tragédies d'Eschyle en sont la preuve... »

— Bibliogr. L'édition princeps des tragédies d'Eschyle parut à Venise chez les Alde en 1517, in-8°. Elle est peu soignée. Son plus grand défaut est de ne faire qu'une même pièce des *Choéphores* et d'une moitié de l'*Agamemnon :* grave erreur qui est résultée d'une lacune de quelques pages dans le manuscrit original. Le savant Vettori, habile correcteur des textes anciens, découvrit et répara heureusement cette faute dans l'édition de Henri Estienne (Paris, 1557, in-4°), où parut pour la première fois la fin de l'*Agamemnon*. Canter, dans sa jolie édition d'Anvers (1580, in-12), épura et corrigea encore le texte. Lord Stanley en fit paraître une autre à Londres (in-fol., 1663), avec des scholies grecques, ainsi qu'une élégante et exacte version latine et des commentaires pleins d'érudition. Cornélius de Paw donna à La Haye, son édition d'Eschyle, avec la version, le commentaire de Stanley, les notes de Robortel, de Turnèbe, de Henri Estienne et de Canter, et ses propres remarques (1745, 2 vol. in-4°) ; malgré tout cela, elle est moins estimée que d'autres. L'édition de Glascow (1746), réimpression du texte de lord Stanley, est précieuse pour la beauté de l'exécution. Mais c'est à l'Allemagne que l'on doit les travaux les plus étendus sur le texte d'Eschyle ; et c'est Schütz qui a publié, en 1782 et années suivantes, à Halle (3 vol. in-8°), la meilleure édition. Citons également celles de Bothe (Leipzig, 1805), de Wellauer (Leipzig, 1823-1830), de G. Hermann (Leipzig, 1852), etc. On possède aussi d'excellentes éditions partielles.

Eschyle a été traduit en français par Le Franc de Pompignan (Paris, 1770, in-8°). Cette traduction, très-élégante, est bien rarement fidèle. A la même époque, La Porte du Theil en publia aussi une traduction dans la nouvelle édition du *Théâtre des Grecs* du P. Brumoy, qui n'avait donné qu'un extrait analytique de chaque pièce. Elle a été réimprimée en 2 volumes in-8° (Paris, 1794), accompagnée du texte grec, d'après l'édition de Stanley. Il existe encore des traductions d'Eschyle plus récentes ; les plus répandues sont celles de M. Artaud et de M. Alexis Pierron.

— Consultez les ouvrages suivants :

I. Ouvrages généraux, commentaires, etc. Fabricius, *Bibliotheca græca ;* Hoffmann, *Lexicon bibliographicum*. Engelmann, *Bibliotheca scriptorum classicorum ;* Patin, *Tragiques grecs ;* Ottfried Muller, *Histoire de la littérature grecque ;* Bernhardy, *Histoire de la littérature grecque ; Recherches sur l'origine de la tragédie*, par l'abbé Vatry (*Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. XIX, p. 219) ; *Recherches sur le culte de Bacchus*, par Fréret (même recueil, t. XXIII, p. 266) ; *Mémoire sur les tragiques grecs*, par Le Beau (même rec., t. XXXV, p. 443) ; *Mémoire sur l'objet de la tragédie chez les Grecs*, par de Rochefort (même rec., t. XXXIX, p. 146) ; H. Blümner, *Ueber die Idee des Schicksals in den Tragœdien des Æschylus* (Leipzig, 1814, in-8°) ; F.-C. Petersen, *De Æschyli vita et fabulis commentatio* (Copenhague, 1814, in-8°) ; B.-W. Beatson, *Index græcitatis Æschyleæ* (Cambridge, 1830, in-8°) ; F.-J.-H. Reuter, *De Æschylo, Sophocle et Euripide poetis tragicis... dissertatio* (Augsbourg, 1831, in-4°) ; E.-R. Lange, *Programma de Æschylo poeta* (Berlin, 1832, in-8°) ; *Apparatus criticus et exegeticus in Æschyli tragœdias* (Halle, 1832, 2 vol. in-8°) ; G. Dindorf, *Annotationes in Æschyl. tragœdias superstites* (Oxford, 1841, 2 vol. in-8°) ; Ejusdem *Metra Æschyli, Sophoclis, Euripidis et Aristophanis descripta* (Oxford, 1842, in-8°) ; C.-N. Francken, *De antiq. Æschyl. interpret. ad genuinam lect. restit. usu et auctoritate* (Utrecht, 1845, in-8°) ; E. Frensdorf, *Etudes sur Eschyle* (Bruxelles, 1846, in-8°) ; L. Benloew, *De Sophoclis proprietate cum Æschyli Euripidisque dicendi genere comparata* (Paris, 1847, in-8°) ; J. Sommerbrodt, *De Æschyli scenica* (Liegnitz, 1848-1851, in-4°) ; H. Weil, *Aperçu sur Eschyle et les origines de la tragédie grecque* (Besançon, 1849, in 8°) ; E.-J. Kiehl, *Æschylea* (Leyde, 1850, in-4°) ; Schulze, *De imaginibus et figurata Æschyli elocutione* (Halberstadt, 1854, in-4°) ; C. Goettling, *Commentatio de morte*

fabulosa Æschyli (Iéna, 1854, in-4°) ; F. Bamberger, *Opuscula philologica maximam partem Æschylea*, coll. F.-G. Schneidewin (Leipzig, 1856, in-8°) ; F.-J. Schwerdt, *Quæstiones Æschyleæ criticæ* (Munster, 1856, in-8°) ; A. Ludwig, *Zur Kritik des Æschylus* (Vienne, 1860, in-8°) ; G. Dronke, *Die religiœsen und sittlichen Vorstellungen des Æschylus und Sophocles* (Leipzig, 1861, in-8°) ; J. Flaxman, *Compositions from the tragedies of Æschylus*, engraved by R. Piroli (Londres, 1795, 31 pl. in-fol. Ces compositions accompagnent ordinairement l'*Eschyle* de 1795 ; elles ont été gravées de nouveau à Paris par Netot-Dufresne, in-fol. obl., et à Florence, en 1826, in-fol.).

II. Travaux spéciaux sur différentes pièces du théâtre d'Eschyle. C.-G. Schuetz, *Commentationum in Æschyli Agamemn. libellus I* (Iéna, 1779-1780, 2 part., in-4°) ; Reibstein, *Æschyl. Agamemnonis secundum chori canticum, paucis de tota Orestea trilogia præmissis interpretatus est* (Lingen, 1837, in-4°) ; G.-F. Schoemann, *Emendationes Agamemnonis Æschyleæ* (Gryphiswald, 1854, in-4°) ; J.-V. Westrick, *Disput. litter. de Æschyli Choephoris, etc.* (Leyde, 1826, in-8°) ; F.-F. Feldmann, *Æschyli Choephori, Sophoclis, Euripidisque Electra idem argumentum tractantes, inter se comparatæ* (Altona, 1839, in-4°) ; F. Wieseler, *Conjectanea in Æschyli Eumenides* (Goettingue, 1839, in-8°) ; R. Rauchenstein, *Zu den Eumeniden des Æschylus* (Aarau, 1846, in-4°) ; Trahndorff, *Ueber den Oresten der alten Tragœdie und den Hamlet des Shakespeare* (Berlin, 1833, in-4°) ; G. Hermann, *De re scenica in Æsch. Orestea* (Leipzig, 1846, in-4°) ; C.-G. Siebelis, *Diatribe de Æschyli Persis* (Leipzig, 1794, in-8°) ; *Meletemata critica in Æschyli Persas*, auctore F. Passow, (Breslau, 1818, in-4°) ; L. Preller, *De Æschyli Persis* (Goettingue, 1832, in-8°) ; S. Vœgelin, *Probe einer Uebersetzung von Æschylus Persern* (Zurich, 1850, in-4°) ; J.-A. Stark, *De Æschylo et ejus inpr. tragœdia quæ Prometheus vinctus inscripta est libellus* (Gœttingue, 1763, in-4°) ; F.-G. Welcker, *Die Æschyleische Trilogie Prometheus, etc.* (Darmstadt, 1824, in-8°) ; G. Hermann, *De Æschyli Prometheo solut. diss.* (Leipzig, 1828, in-4°) ; J.-H.-T. Schmidt, *De Prometheo vincto, etc.* (Augsbourg, 1831, in-4°) ; C. Winckelmann, *Observ. in locos aliquot Promethei Æschyl. ejusdemque fabulæ in germ. translatæ spec.* (Salzwedel, 1834, in-4°) ; J. Prabucki, *Meletematum in Æschyli Prometheum spec. I* (Breslau, 1835, in-8°) ; B.-G. Weiske, *Prometheus und sein Mythenkreiss, etc.* (Leipzig, 1842, in-8°) ; F. Wieselver, *Adversaria in Æschyli Prometheum vinctum, etc.* (Gœttingue, 1843, in-8°) ; J. Cæsar, *Der Prometheus* (Marbourg, 1860, in-8°) ; B. Foss, *De loco in quo Prometheus vinctus sit* (Bonn, 1862, in-8°) ; Rothe, *Comment. criticæ quod legitur in Æschyli Sept. c. Theb.*, v. 78-164, *ed. Schütz* (Eisleben, 1837, in-4°) ; J.-H.-D. Schmidt, *Dissertatio de Æschyli Supplicibus* (Augsbourg, 1839, in-4°) ; C.-G.-E. Alberti, *De Æschyli choro Supplicum* (Francfort-sur-l'Oder, 1841, in-8°).

ESCHYNITE s. f. (ès-ki-ni-te). Minér. Tantalo-titanate naturel de zircone et de cérine, remarquable par la réunion de plusieurs corps simples très-rares.

— **Encycl.** Ce minéral, décrit par Brooke, est d'un noir foncé ; son éclat est demi-métallique et résineux ; sa cassure est imparfaitement conchoïdale ; sa dureté est représentée à peu près par le nombre 5.5. Il raye la chaux phosphatée, mais il est rayé par le feldspath ; sa pesanteur spécifique varie, suivant les échantillons, de 5.88 à 5.14. Les cristaux d'*eschynite* sont rares et généralement imparfaits ; il en résulte que le système cristallin de ce minéral a été longtemps inconnu, et que l'on a confondu l'*eschynite* avec l'ilménite et la polymignite. La collection de M. Adam possède deux beaux cristaux qui ont permis à M. Descloizeaux de reconnaître d'une manière certaine que sa forme primitive est un prisme orthorhombique. Les cristaux d'*eschynite* sont striés dans la longueur et ne présentent pas assez d'éclat pour qu'on puisse en mesurer les angles par réflexion, ce qui justifie de légères différences qui ont été observées entre les angles mesurés au goniomètre et ceux qui résultent du calcul des modifications. Chauffée dans le tube fermé, l'*eschynite* donne une petite quantité d'eau ; sur le charbon, elle bouillonne comme l'orthite et devient brun de rouille. Avec le borax, elle produit assez facilement, à chaud, une perle jaune qui devient incolore par le refroidissement ; celle-ci, mise au feu de réduction et avec addition d'étain, passe au rouge de sang. Elle se dissout difficilement dans le sel de phosphore, en donnant une perle incolore qui, au feu de réduction et surtout lorsqu'on ajoute de l'étain, devient d'un rouge d'améthyste. Avec la soude, la poudre d'*eschynite* s'agglomère sans entrer en fusion. Ce minéral n'est pas attaqué par les acides minéraux étendus ; l'acide sulfurique concentré ne l'attaque qu'en partie. Le moyen employé par Hermann pour en faire l'analyse est de le fondre avec du sulfate acide de potasse. La composition de l'*eschynite* a été déterminée par les analyses de Hartwall et de Hermann. Il résulte de ces analyses que l'*eschynite* renferme, sur 100 parties, 33.39 d'acide tantalique, 11.94 d'acide titanique, 17.52 de zircone, 17.65 de protoxyde de fer, 9.35 d'yttria, 4.76 d'oxyde de lanthane, 2.48 d'oxyde de cérium, 2.40 de chaux et 1.56 d'eau. L'*eschynite* provient des monts Ilmen, près de Miask, en Sibérie ; elle est disséminée dans un granite à feldspath rougeâtre, le même qui contient le zircon.

ESCIENT s. m. (èss-si-an — du lat. *sciens, scientis*, part. prés. du v. *scire*, savoir, qui se rattache à la racine sanscrite *ci*, *ki*, concevoir, percevoir, découvrir, connaître, etc. V. SCIENCE. La locution française *à mon escient* répond à la locution latine *me sciente* Anciennement *escient*, *ensciant*, *enscient*, provençal *escien*, *essien*, étaient des substantifs signifiant sens, avis, discernement. Gachet fait venir la forme *enscient* du latin *inscientia*. Tous ces mots avaient pour opposés, en provençal, *nescies*, *nescieza*, *nescietat*, ignorance, sottise. Comparez le vieux substantif *estant*, également tiré d'un participe). Connaissance, savoir, conscience de ce qu'on fait. Ne s'emploie que dans les locutions suivantes :

— *A bon escient*, *à mon escient*, *à son escient*, *à votre escient*, Sciemment, en connaissance de cause : *Si j'ai fait une faute, ce n'est pas* À MON ESCIENT. *Ceux qu'une peinture ou une sculpture libertine amorce ou séduit sont corrompus* À BON ESCIENT. (E. Montégut.) ‖ On a dit autrefois ESCIENTEMENT adv.

— **Antonyme.** Insu.

ESCLACHE (Louis DE L'), grammairien français. V. LESCLACHE.

ESCLAIBES (Louis-Auguste-Marcel D'), comte D'HUST, général et agronome français, né à Echenay, dans la Haute-Marne, en 1783, mort à Langres en 1845. Il servit dans la grande armée (1807-1808) et en Espagne, accepta du service sous la Restauration, refusa de reconnaître l'empire aux Cent-Jours, fut nommé colonel en 1826, se distingua dans l'expédition d'Alger et y fut nommé général, grade que le gouvernement de Juillet refusa de lui confirmer. Il se retira alors à Chalanay, dans la Haute-Marne, et s'y livra exclusivement à l'agriculture. En 1844, le duc de Bordeaux, qui désirait étudier l'agriculture, appela auprès de lui d'Esclaibes, avec qui il visita les principaux établissements agricoles de l'Allemagne. Il a publié un grand nombre d'articles épars dans les revues, particulièrement dans le *Bulletin agricole de la Haute-Marne*, dont il était le principal rédacteur.

ESCLAIBES DE CLAIRMONT (Adrien D'), écrivain français, né vers le milieu du XVIe siècle, mort en 1613. Il appartenait à une ancienne famille du Hainaut, suivit la carrière des armes et devint gouverneur du Quesnoy pendant la guerre de 1597 et 1598. On lui doit des lettres, des poésies et deux relations de voyage intitulées : le *Chemin de Bruxelles en Hespaigne par la France, que j'ai fait avec M. le comte de La Feria le 1er avril* 1590, et le *Chemin de Flandre pour l'Italie, que j'ai fait avec M. le comte de Lalaing*. — Son fils, Robert d'ESCLAIBES DE CLAIRMONT, né au château de Clairmont, près du Cateau, en 1578, mort au même lieu en 1661, prit part aux siéges de Cambrai (1595), d'Amiens (1601), leva une compagnie à ses frais, la conduisit au siége de Breda et s'y fit remarquer par sa brillante valeur (1624). Il a laissé, sous le titre de *Mémoriaux de Robert d'Esclaibes*, le récit plein d'intérêt des batailles, des siéges et des événements qui eurent lieu de son temps. — Un descendant du précédent, Louis-Charles-Joseph, comte D'ESCLAIBES DE CLAIRMONT, mort à Saint-Dizier en 1818, fut nommé par la noblesse de Chaumont député aux états généraux, y vota avec les ultra-royalistes, devint un des rédacteurs des *Actes des Apôtres*, puis émigra et passa à l'armée de Condé.

ESCLAIRE s. m. (è-sklè-re). Fauconn. Oiseau de proie dont le corps est allongé, et qui vole bien.

ESCLAME adj. (è-skla-me). Fauconn. Se dit d'un oiseau qui n'est point épaulé.

— Véner. Se dit d'un animal dont le corps est maigre et grêle.

— Manége. Se disait autrefois d'un cheval trop fatigué ou qui n'avait point de boyaux : *Cheval* ESCLAME.

ESCLAMER (S') v. pr. (è-skla-mé). Ancienne orthographe du mot S'EXCLAMER.

ESCLANDRE s. m. (è-sklan-dre — du lat. *scandalum*, occasion de chute, piége, qui, ayant l'accent sur *scan*, a donné *esclandre*, avec épenthèse de l'*e*, comme dans *esprit*, et insertion de *l*, et qui, beaucoup plus tard, a fourni *scandale*. V. ce dernier mot). Aventure, fait accompagné de bruit, de scandale ; bruit, retentissement fâcheux causé par une affaire scandaleuse : *Faire un* ESCLANDRE. *Causer de l'*ESCLANDRE.

— Par ext. Lutte bruyante, rixe, attaque :

... Quand on n'a qu'un endroit à défendre,
On le munit, de peur d'*esclandre*.
LA FONTAINE.

Le pauvre loup, dans cet *esclandre*,
Empêché par son hoqueton,
Ne put ni fuir ni se défendre.
LA FONTAINE.

‖ Ce sens a vieilli.

— Rem. Ce mot était autrefois féminin, et quelques auteurs le font encore de ce genre ; mais c'est aujourd'hui une faute.

ESCLAVA (Antonio DE), littérateur espagnol, né à Sanguesa (Aragon) vers 1570. Il s'est fait connaître par un roman chevaleresque intitulé *los Amores de Milon de Aglante con Berta, y el nacimiento de Roldan* (1604), et par un ouvrage du même genre, *Noches de Invierno* (Pampelune, 1609), qui obtint un grand succès.

ESCLAVAGE s. m. (è-skla-va-je — rad. *esclave*). Etat d'esclave, état de l'homme asservi à la puissance absolue d'un autre homme : *Lorsque Jupiter fait tomber un mortel en* ESCLAVAGE, *il lui enlève la moitié de sa vertu.* (Homère.) *L'orgueil sied mal à l'*ESCLAVAGE. (Sophocle.) *S'il y a quelque chose qui soit de nature à perpétuer l'immoralité et l'irréligion, c'est l'*ESCLAVAGE. (Le duc d'Harcourt.) L'ESCLAVAGE *est aussi opposé au droit civil qu'au droit naturel ; quelle loi civile pourrait empêcher un esclave de fuir?* (Montesq.) *Avec la liberté, la morale améliore la religion ; avec l'*ESCLAVAGE, *la religion fausse la morale.* (B. Const.) *L'*ESCLAVAGE *déshonore le travail.* (De Tocqueville.) *Il n'est rien de plus immoral que l'*ESCLAVAGE. (V. Parisot.) *L'essence de l'*ESCLAVAGE *est la destruction de la personnalité humaine.* (Lamenn.) *L'apparition de l'*ESCLAVAGE *dans le monde est le plus grand fait que présente l'histoire primitive de l'humanité.* (Lamenn.) *C'est l'*ESCLAVAGE *qui a donné l'idée de la liberté.* (Vinet.) *L'*ESCLAVAGE *n'est autre chose que l'oppression organisée dans un but de spoliation.* (F. Bastiat.) *Au nombre des stigmates que la guerre a laissés, il faut compter l'*ESCLAVAGE *et l'aristocratie.* (F. Bastiat.) *L'*ESCLAVAGE, *la torture, les épreuves judiciaires n'ont pas avancé, mais retardé la marche de l'humanité.* (F. Bastiat.) *L'homme est si bien fait pour être libre, que l'*ESCLAVAGE *détruit l'espèce.* (A. Martin.) *Le contre-poids de l'Angleterre sur les mers, ce sont les Etats-Unis, c'est l'Amérique purgée de l'*ESCLAVAGE. (A. Martin.) *Le servage releva l'*ESCLAVAGE *de faction.* (E. Pelletan.) *L'*ESCLAVAGE *est une institution criminelle, parce que c'est un attentat à ce qui constitue l'humanité.* (V. Cousin.) *C'est aux Européens que revient la plus grande part du crime de l'*ESCLAVAGE : *il y aura quelqu'un pour vendre des esclaves tant qu'il y aura quelqu'un pour les acheter.* (E. Bersot.) *L'*ESCLAVAGE *répugne à tous les êtres.* (J. Droz.)

Dieu fit la liberté ; l'homme a fait l'*esclavage*.
A. CHÉNIER.

L'*esclavage* toujours produit l'ignominie.
LA HARPE.

‖ Domesticité, état des animaux privés de la liberté : *La nature particulière de tous les êtres vivants se détériore dans l'*ESCLAVAGE. (Cabanis.)

— Par ext. Manque de liberté, dépendance, assujettissement, soumission : *Vivre sous un despote, c'est être en* ESCLAVAGE. (Acad.) *Gouverner les peuples contre leur volonté, c'est se rendre très-misérable pour avoir le faux honneur de les tenir dans l'*ESCLAVAGE. (Fén.) *L'*ESCLAVAGE *politique établi dans le corps de l'Etat fait que l'on sent peu l'*ESCLAVAGE *civil.* (Montesq.) *Dans les climats où les femmes vivent sous un* ESCLAVAGE *domestique, il semble que la loi doive permettre aux femmes la répudiation et aux maris seulement le divorce.* (Montesq.) *Partout où se trouve établi l'*ESCLAVAGE *domestique, la polygamie marche à sa suite.* (Portalis.) *L'*ESCLAVAGE *de la presse était beaucoup moins sévère sous Louis XIV que sous Bonaparte.* (Mme de Staël.) *C'est l'*ESCLAVAGE *de la presse qui produit les libelles et qui assure leur succès.* (B. Constant.) *C'est par la gloire que les peuples libres sont menés à l'*ESCLAVAGE. (Chateaub.) *Plier sous la force, c'est l'*ESCLAVAGE. (Lamenn.) *Le plus pompeux* ESCLAVAGE *ne peut adoucir les regrets d'avoir perdu la liberté.* (J.-L. Mabire.) *Un pays qui a été libre reste difficilement immobile dans l'*ESCLAVAGE. (Bignon.) *C'est notre corruption qui fait notre* ESCLAVAGE. (G. Sand.) *Les femmes crient à l'*ESCLAVAGE ; *qu'elles attendent que l'homme soit libre, car l'*ESCLAVAGE *ne peut donner la liberté.* (G. Sand.) *L'égalité, l'égalité ! je n'entends que ce cri retentir autour de moi, et je ne vois partout qu'inégalité choquante, grossier despotisme et honteux* ESCLAVAGE. (P. Leroux.)

L'*esclavage* aux grands cœurs n'est point à redouter ;
Alors qu'on sait mourir on sait tout éviter.
CORNEILLE.

Dès qu'il faut obéir, le parti le plus sage
Est de savoir se faire un heureux *esclavage*.
CRÉBILLON.

‖ Tyrannie, contrainte, gêne que font éprouver certaines choses : *L'*ESCLAVAGE *d'un emploi. S'affranchir de l'*ESCLAVAGE *de la règle. Subir l'*ESCLAVAGE *des passions. Les emplois éclatants ne sont qu'un* ESCLAVAGE *illustre.* (Mass.)

Je ne hais point la vie et j'en aime l'usage,
Mais sans attachement qui sente l'*esclavage*.
CORNEILLE.

— Grav. Manière gênée, défaut de liberté dans la manière d'attaquer, de conduire, de finir les tailles.

— Modes. Parure de diamants que l'on porte autour du cou et qui, retombant sur la poitrine, a été comparée aux chaînes que portaient les esclaves : *Il portait un chapeau pointu retroussé d'un gros diamant, et un* ESCLAVAGE *de perles et de rubis au lieu de carcan.* (Hamilton.) *Ce sont des* ESCLAVAGES *de chez Lempereur, le bijoutier.* (Rog. de Beauv.)

— Comm. S'est dit autrefois pour Monopole.

— **Syn. Esclavage, servitude.** *Esclavage* diffère d'abord de *servitude* en ce qu'il est plus usuel ; la forme presque latine du second fait qu'il n'est presque jamais employé par le peuple. Mais quand on compare ces deux mots par rapport à leur signification, on trouve que l'*esclavage* est la perte absolue de la liberté, tandis que la *servitude* n'est qu'un état où l'on ne jouit que d'une liberté incomplète, à moins que les circonstances ne montrent clairement qu'on choisit ce mot uniquement pour relever le ton du discours.

— **Antonymes.** Indépendance, liberté, autonomie, ingénuité.

— **Encycl.** L'*esclavage* est l'état d'un individu devenu la propriété d'autrui. Cette définition indique parfaitement ce qui caractérise l'*esclavage* et fait ressortir ce qu'il a d'odieux. En effet, l'*esclavage* atteint l'homme dans ce qui fait son essence, dans sa libre personnalité. Par cela même qu'il est la propriété d'autrui, l'esclave ne s'appartient plus et cesse d'être une personne : il n'est plus, comme dit Aristote, qu'un instrument vivant, une propriété animée, absolument comme une bête de somme, une chose, *res*, comme s'exprime la loi romaine dans son énergique langage. Homère, lui aussi, avait déjà dit depuis bien longtemps que l'*esclavage* enlevait à l'homme la moitié de son âme.

Notre conscience moderne répugne profondément à l'*esclavage*, dans lequel elle voit une violation du droit au premier chef, un crime de lèse-humanité. Ce sentiment de répulsion est si énergique, que l'on a de la peine à s'expliquer comment une pareille iniquité a pu prendre naissance dans la société et s'y perpétuer jusqu'à nos jours. Ce fait, cependant, s'explique très-facilement quand on remonte à l'origine de l'*esclavage*, et l'on reconnaît en même temps que les causes qui lui ont donné naissance sont les mêmes que celles qui l'ont perpétué jusqu'à nous, et qui rendent encore si difficile son abolition complète, malgré la réprobation profonde qu'il soulève.

— *Origine de l'esclavage.* On dit que l'*esclavage* est aussi ancien que la société. Rien de plus juste. En fait au moment où les premières sociétés commencent à se montrer au milieu des ténèbres qui enveloppent le monde primitif, l'*esclavage* paraît. La raison de ce fait est facile à donner. Le travail est une nécessité de toute société régulière ; mais le travail est un joug qui pèse à l'homme et lui répugne. C'est la conséquence de sa chute, disent les livres hébreux ; c'est l'effet de la malédiction que Dieu a prononcée sur l'homme par suite de sa prévarication originelle. « Dieu dit à Adam : Parce que tu as obéi à la parole de ta femme et que tu as mangé du fruit de l'arbre duquel je t'avais dit : « Tu n'en mangeras point, » la terre sera maudite à cause de toi, et elle te produira des épines et des chardons, et tu mangeras l'herbe des champs, tu mangeras le pain à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que tu retournes en la terre (*Genèse*, ch. III, 17, 18, 19). Le travail étant une dure nécessité, l'homme chercha le moyen de s'en dispenser, et la société lui offrit précisément ce moyen : le fort fit travailler le faible ; de là l'*esclavage*. Ce fut la guerre qui fournit les esclaves, et depuis l'origine des sociétés jusqu'à nos jours elle est demeurée la grande pourvoyeuse d'esclaves.

On comprend ainsi pourquoi on rencontre l'*esclavage* dans toutes les sociétés primitives. Il n'y a que là où toute organisation sociale fait absolument défaut et où le travail n'est pas devenu une fonction sociale imposée par la nécessité que l'*esclavage* n'existe pas. Ainsi le sauvage ne fait pas d'esclaves, mais il tue ses prisonniers de guerre et souvent même il les mange. Il est probable qu'il en fut de même à ces époques enveloppées de ténèbres, d'une durée incommensurable, qui précédèrent l'apparition des premières sociétés, et où l'homme, errant par petits groupes sur la terre, n'avait aucun établissement fixe et régulier. Du reste, les influences du climat, ce facteur si important dans le développement des sociétés, ont leur effet immédiat sur l'*esclavage* dans les sociétés primitives. Chez les peuples primitifs, dans tout l'Orient, l'*esclavage* atteint bientôt un immense développement. L'esclave y coûte peu, et, vu l'importance que prennent de bonne heure dans les sociétés l'industrie et le commerce, le travail est très-productif. C'est tout le contraire chez les peuples du Nord : l'esclave coûte cher à nourrir et le travail est peu productif ; aussi trouve-t-on dès la plus haute antiquité l'*esclavage* bien moins développé au nord qu'au midi.

En résumé, l'apparition de l'*esclavage* se lie à l'établissement des sociétés, dont il est un des effets, et par conséquent est le résultat injuste, certainement, d'un immense progrès accompli. Au lieu de tuer l'ennemi, on le conserve pour le faire travailler. Les jurisconsultes romains, et à leur suite beaucoup de publicistes, ont voulu tirer de ce fait une sorte de justification de l'*esclavage*. « *Servi*, disent les *Institutes* de Justinien (liv. I, tit. III), *ex eo appellati sunt, quod imperatores captivos*